



ÉCLAIREUSES & ÉCLAIREURS DE FRANCE



CATALOGUE DES SÉJOURS D'ÉTÉ 2023



Centre des Tronches

Contact :

Email : lestronches@eedf.fr

Téléphone : 03 55 56 42 37



LES ÉCLAIREUSES ÉCLAIREURS DE DE FRANCE

te propose **des vacances engagées**



EN JUILLET : du 16 au 29 juillet
EN AOÛT : du 12 au 26 août
À : **Remiremont -
Les Tronches (Vosges)**

Scout-es et laïques
www.eedf.fr



ÉCLAIREUSES & ÉCLAIREURS DE FRANCE

SOMMAIRE

Page 3 : Intro : « Un camp ça aide à devenir grand ! »

Page 4 : L'aventure à chaque âge

Page 6 : Camp de juillet (du 16 au 29/07/2023)
amérindien (6-10 ans)

(DE 6 À 10 ANS) L'AVENTURE AMÉRINDIENNE

(A PARTIR DE 11 ANS) : DÉFI NATURE, SPORT ET ÉCRITURE

Page 8 : Camp de août (du 12 au 26/08/2023)
(DE 6 À 17 ANS) DU JARDIN À L'ASSIETTE ET TOUS À LA FERME

Page 10 : Qui sommes nous ? – Mettre un pied aux éclés

Page 11 : Informations pratiques & Tarifs

Page 13 : Procédures d'inscription et CGV

Page 15 : Notre lieu de camp



UN CAMP, ÇA AIDE À DEVENIR GRAND

Les colos appelées les "camps" chez les EEDF sont l'endroit de prédilection pour grandir. Bien plus qu'un séjour classique, le camp éclés sera pour votre enfant :

➤ **Un espace de découverte de l'environnement**
dans lequel il évoluera durant 2 semaines

➤ **Une occasion de rencontrer de nouveaux copines et copains**
et de construire de nouveaux liens en dehors de la classe et/ou des activités traditionnelles d'année. Lors des temps de vacances, les enfants peuvent en effet vivre des moments intenses qui peuvent voir naître les prémices d'amitiés d'une vie, parole de scout !

➤ **Des vacances à des tarifs abordables**
permis en partie grâce à l'engagement bénévole de membres de notre association, reconnue d'utilité publique.

➤ **Des séjours portés par des acteurs soucieux de leur environnement**

Nos camps ont une empreinte carbone très faible car nous faisons de la protection de notre environnement une priorité absolue de notre projet de vacances. De plus, votre enfant trouvera dans son assiette des produits locaux de qualité.

➤ **Un enjeu pour l'enfance et la jeunesse :**

que ce soit pour votre enfant le 1^{er} départ ou qu'il soit un habitué de la vadrouille estivale, un camp éclés est un espace de construction individuelle unique qu'il ne retrouvera nulle part ailleurs. C'est par le biais du groupe, du collectif, que nous apprenons à nos jeunes adhérents à vivre ensemble.

PARTIR EN VACANCES AVEC LES ÉCLÉS, LES SCOUTS LAÏQUES,
C'EST L'ASSURANCE DE VACANCES OU CHACUN(E) A SA PLACE !

EN CAMP

de 6 à 11 ans



de 6 à 8 ans

DECOUVRIR ET RÊVER

Au sein du groupe des petits explorateurs, les enfants apprendront l'autonomie, la vie en collectivité et l'apprentissage de l'élaboration de projets communs. Ils explorent ensemble l'univers des chants, des danses, des mimes, des travaux manuels et les premières veillées à la lueur d'un feu de bois. Ils vivent leurs premiers jeux collectifs et découvrent des milieux différents : la ville, la forêt...



de 8 à 11 ans ...

CONSTRUIRE SES AVENTURES



Dans un collectif d'une vingtaine d'enfants, les jeunes participeront à la construction de leur lieu de vie, des activités et des décisions collectives. Ensemble, ils partiront à l'aventure pour explorer le monde à travers des projets. L'univers des possibilités est vaste: spectacle de marionnettes, concours de tipis indien, fabrication de nichoirs à oiseaux, randonnée... Garçons et filles apprennent au sein du groupe et à travers les activités à être solidaires. La nature est toujours le lieu privilégié des activités, les enfants la découvrent et apprennent à la protéger.

EN CAMP

à partir de 11 ans



à partir de 11 ans ...
L'AVENTURE TOUT AZIMUT !

Organisés en groupe de 6 à 8 jeunes, les ados vivront une aventure qui sera forte en apprentissage de l'autonomie et des responsabilités. Chacun choisi son rôle au sein du groupe (trésorier, secrétaire, intendant...) et apprend à vivre en plein air, monter sa tente, préparer les repas au feu de bois, s'orienter, s'organiser et partir en bivouac. L'ensemble des Équipages se réunit régulièrement en Conseil pour établir les règles de vie et décider des projets communs. L'éventail des activités est illimité : jeux d'expression, arts plastiques, activités scientifiques...



PEU IMPORTE TA TRANCHE D'ÂGE

Ce camp sera également l'occasion d'acquérir des badges, symboles des nouvelles compétences de vie en plein air que tu auras l'occasion de développer lors d'ateliers (orientation, permis outils, permis couteaux...)

Tu apprendras l'autonomie, la vie en collectivité et l'élaboration de projets communs, le tout à la lueur conviviale du feu de camp.



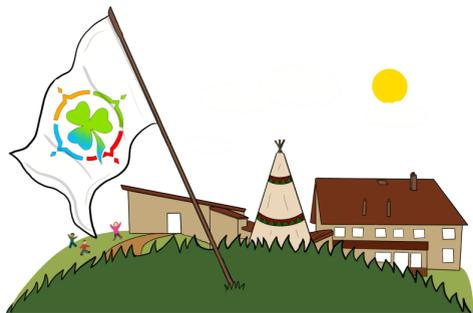
EN JUILLET
du 16 au 29 juillet



De 6 à 10 ans

L'AVENTURE AMÉRINDIENNE

Sur les hauteurs de la vallée de Remiremont, un village amérindien accueille vos enfants pour pouvoir vivre la vie au grand air en profitant de la forêt environnante ! Autour des tipis et des grands jeux, la culture amérindienne nous permettra d'explorer avec les enfants un camp très axé sur le développement et l'autonomisation des jeunes, les petits groupes d'enfants auront l'occasion de monter en compétences avec des badges ou encore vivre des Grands jeux extraordinaires !



De 11 à 17 ans



DÉFI NATURE, SPORT ET ÉCRITURE

Pendant 2 semaines, nous proposerons aux jeunes des vacances dont ils seront les acteurs !

Sur la thématique du défi autour de la nature et de l'écriture, les jeunes auront l'occasion de coconstruire leur programme avec leur animateurs, monter en compétences avec des badges ou encore vivre des Grands jeux extraordinaires !

Nous profiterons des interventions d'un auteur pour aider les jeunes à développer leur créativité dans l'objectif de participer à un concours international sur la thématique «Terres de sport», en lien avec les activités qu'ils auront pu faire sur le séjour.

Ce séjour sera campé et les jeunes construiront eux-mêmes leurs installations avec l'aide des responsables.



l'écriture en liberté



EN AOÛT
du 12 au 26 août



De 6 à 17 ans

Par groupe en fonction de leur âge, les enfants et jeunes participeront à des activités adaptées sur les thématiques suivantes :

DU JARDIN À L'ASSIETTE

Les participants pourront découvrir le jardin et le cycle de vie des plantes. Ils apprendront aussi à utiliser les plantes pour préparer leurs repas, des cosmétiques et bien d'autres choses.



TOUS À LA FERME

Nous participerons à plusieurs activités à la ferme Plumenco qui se situe à 900 m de notre centre. Les enfants et jeunes pourront découvrir la ferme et apprendre à s'occuper des animaux avec les animaux. Des séances d'initiation à la médiation animale ou des randonnées en calèche sont également prévues.



METTRE UN PIED CHEZ LES ÉCLÉS

Nous sommes les Éclaireuses Éclaireurs de France (EEDF). Nous sommes scouts et laïques : ouverts à toutes et tous, sans distinction d'origine ni de croyance, ne dépendant d'aucun parti ni d'aucune église. Aux Éclaireuses Éclaireurs de France, chacun est assuré de trouver respect et compréhension. Nous sommes une association éducative, complémentaire de l'École Publique, basée sur le volontariat.



NOTRE MISSION Contribuer à construire un monde meilleur en formant des citoyens engagés conscients des problèmes de leur société et attachés à les résoudre.

NOTRE MÉTHODE La méthode scout, basée sur l'engagement, la vie en petit groupe, l'éducation par l'action.

NOS VALEURS FONDATRICES

Laïcité, coéducation, démocratie, solidarité, écocitoyenneté.

Fondée en 1911, l'association est reconnue d'utilité publique et agréée par le ministère de l'Éducation nationale comme association complémentaire de l'École. Les Eclaireuses Eclaireurs de France comptent plus de 30 000 adhérents répartis dans près de 200 implantations locales présentes partout en France, y compris près de chez vous.



INFORMATIONS PRATIQUES

ACTIVITÉS

Les jeunes vont apprendre des techniques de vie en pleine nature (cuisine sur feu, construction en bois, 1^{er} secours, orientation...) et découvrir la vie au village scout.

HÉBERGEMENT

Les enfants seront accueillis au cœur de la forêt, sur un vaste terrain de camp équipé de plusieurs abris, d'un bâtiment de repli. Ils y dormiront sous tentes, tipis ou cabanes.

MODE DE VIE

Nos séjours font une belle part à l'apprentissage de l'autonomie par l'enfant/le jeune. Chacun participera donc aux tâches de vie collective : aménagement de l'espace de camps, préparation des repas sur feu de bois, vaisselle...

INSCRIPTIONS

L'inscription à nos séjours se fait à l'aide d'un formulaire en ligne.

Contactez-nous pour recevoir le lien ainsi que le dossier d'inscription. L'enfant sera inscrit à la réception du dossier complet et du paiement de l'acompte (voir page suivante pour les modalités de paiement).

POUR NOUS CONTACTER : LESTRONCHES@EEDF.FR



NOS TARIFS

Pour un séjour enfant de 2 semaines : 500 €
+ 30 € d'adhésion à l'association

Remise familles :

Pour les enfants issus d'une même fratrie, une remise est possible :

2ème enfant : remise 20€ 3ème enfant : remise 40€

4ème enfant et suivants : remise 60€

Les aides CAF, CE, JAP et autres sont acceptées.

Les tarifs comprennent l'hébergement, l'intendance, les activités, l'encadrement, les assurances et les déplacements pendant le camp.

Les tarifs ne comprennent pas le déplacement pour venir ou repartir du camp. Des transport pourront être organisé si besoin

Pour toute demande de précisions, n'hésitez pas à nous contacter : lestronches@eedf.fr



PROCÉDURES D'INSCRIPTIONS ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES



Participer à un séjour de ce programme, c'est participer à l'une des activités de l'Association des Eclaireuses Eclaireurs de France dont vous devez être adhérent.
L'inscription à l'un de nos séjours implique l'acceptation des conditions générales ci-après.

ÊTRE ADHÉRENT

L'adhésion à l'association est nécessaire pour bénéficier des actions mises en place. Elle acquiesce du partage des valeurs et projets. Il faut donc remplir un formulaire d'adhésion et s'acquitter de la cotisation annuelle (cf. montant sur catalogue).
Les membres adhérents des Eclaireuses Eclaireurs de France bénéficient de la couverture garantie par le contrat qui nous lie avec la MAIF (Mutuelles d'Assurances des Instituteurs de France) pendant la durée du séjour - responsabilité civile pour les accidents dont ils pourraient être responsables (hormis les actes volontaires qui relèvent de la responsabilité civile individuelle du vacancier ou de son représentant)

PRIX DU SÉJOUR

Les prix mentionnés dans le catalogue sont valables sous réserve d'erreur de composition, la facture de confirmation d'inscription faisant foi.

Le prix du séjour comprend :

Les frais d'hébergement, d'alimentation, d'encadrement, d'activités et de voyage sur le lieu du séjour, les frais de structure (suivi administratif, formation...) et l'application de notre charte qualité. Il comprend aussi les frais d'assurances

- > L'indemnité contractuelle pour les accidents dont il pourrait être victime.
- > Le rapatriement sanitaire en cas d'accident grave ou de maladie grave survenu à plus de 100 kilomètres du domicile.
- > En cas d'accident, le solde des frais pharmaceutiques et médicaux (après remboursement de la sécurité sociale et des mutuelles) sera à la charge de notre compagnie d'assurances.
- > Les frais de secours sur les pistes de ski.

Nota : En cas de hausses trop importantes du coût de la vie (transport en particulier), les tarifs pourront être réajustés. Ceci ne peut se faire que 15 jours au plus tard avant le départ.

Sont exclus :

- > La couverture du vol de biens personnels, d'argent liquide et de bijoux.
- > Les frais médicaux et pharmaceutiques éventuels pour lesquels les praticiens refuseraient les prises en charge présentées. Ils seront facturés en fin de séjour. Nous vous transmettrons alors les documents nécessaires pour obtenir le remboursement auprès de votre caisse d'assurance maladie et, le cas échéant, votre mutuelle.

INSCRIPTION

L'inscription est définitive à réception du bulletin d'inscription dûment complété et signé, accompagné de l'acompte de 30% sous réserve de disponibilité de places.

La confirmation de l'inscription sera adressée sous quinzaine. Elle vous engage à :

- > Régler le solde dans les délais mentionnés au paragraphe paiement.
- > Répondre à toute demande de documents concernant la santé physique et mentale.

Vous recevrez à la suite de cette inscription, les informations « voyage » dans un délai de 20 à 10 jours avant le départ :

- > La liste du trousseau indicative.
- > La liste de documents d'identité nécessaires (la carte d'identité, carte d'invalidité éventuellement passeport, parfois visa...) pour les participants français. Pour les ressortissants d'autres nationalités participant à un voyage à l'étranger, la personne qui inscrit devra se préoccuper des démarches auprès des consulats et ambassades.

- Les consignes de départ qui vous en préciseront les modalités de voyage et éventuellement de convoyage depuis la ville demandée.
Nb : Notamment pour les séjours à l'étranger, les dates peuvent être sujettes à des modifications liées au calendrier des compagnies de transport. Les transporteurs aériens prévoient une marge de 48 heures dont nous sommes tributaires pour les départs et les retours.

PAIEMENT

L'acompte que vous devez verser à l'inscription est fixé à 30 % du prix du séjour. Le solde doit être réglé, sans rappel de notre part, au plus tard un mois avant le départ, afin de recevoir les informations « départ ».

Sont aussi acceptés comme titres de paiement :

- > Les bons de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), ainsi que les chèques vacances (ANCV).
- > Les attestations de prise en charge directement versée à notre association par des collectivités, services sociaux, MDPH, comités d'entreprises et autres œuvres (Secours populaire...). Ces attestations devront stipuler le montant de l'aide et la mention « aide versée directement à l'association EEDF » pour être prise en compte en diminution.

> Les paiements échelonnés sont possibles après accord préalable avec le service vacances organisateur et transmission des chèques de paiement datés à la date de l'émission en mentionnant au dos la date d'encaissement souhaitée selon l'accord. De convention expresse, il est stipulé que les bons CAF et autres aides au financement du séjour s'imputeront sur le solde du séjour et non à l'acompte.

En cas de retard de paiement, si notre association était contrainte de faire appel à un organisme de recouvrement, les sommes dues seraient majorées d'une indemnité de 10% de leur montant. Cette majoration est établie à titre de clause pénale conformément aux articles 1126 et 1152 du Code Civil. »

ANNULATION

Annulation du fait du participant avant le séjour,

Toute annulation intervenant après la réservation (soit après l'envoi du dossier d'inscription) entraînera la perception de frais d'annulation, à la charge de la personne inscrite ou du mandataire qui a sollicité son inscription, selon le barème ci-dessous :

- > plus de 60 jours avant le départ : retenue d'un montant de 100 €
- > entre 60 et 30 jours avant le départ : retenue de l'acompte versé à l'inscription (30 % du montant dû sur la facture)
- > moins de 30 jours avant le départ : retenue de 50 % du montant dû sur la facture
- > moins de 10 jours avant le départ : retenue de la totalité du montant dû sur la facture.
- > en cas d'absence au moment du départ : retenue de la totalité du montant dû sur la facture.

ANNULATION DU FAIT D'UNE INTERRUPTION EN COURS DE SÉJOUR

En cas de choix personnels de rentrer plus tôt

En cas de départ motivé par un accident ou maladie dont le rapatriement sanitaire est couvert par l'assurance.

En cas de « retour anticipé » décidé par l'association pour :

- > Un comportement qui irait à l'encontre du bon déroulement du séjour tant pour le vacancier que pour le groupe ;
- > Des actes délictueux importants commis par le vacancier ;
- > Un dossier d'inscription manquant d'informations essentielles ne permettant pas une orientation adaptée en toute connaissance de faits.

Dans ces circonstances, le montant facturé est dû en totalité.

De plus, les frais de RETOUR ANTICIPÉ sont à la charge de la personne ayant effectué son inscription ou de l'organisme payeur, et devront nous parvenir dans un délai de 30 jours à l'émission de la facture.

Annulation du fait des Éclaireuses Éclaireurs de France,

L'association se réserve le droit d'annuler un séjour en cas de manque d'inscriptions ou de raisons imprévisibles mettant en difficulté son organisation ou sa réalisation. Dans ce cas, deux solutions vous seront proposées :

- > Proposition d'un autre séjour au même tarif ;
- > Annulation de l'inscription sans frais, et remboursement intégral des sommes versées.

VOYAGE

Une ville de départ/retour est demandée à l'inscription selon les possibilités mentionnées au catalogue. Ces lieux de départ sont maintenus si les effectifs le permettent (min 7). Nos équipes resteront en situation d'encadrement jusqu'au retour effectif auprès des responsables du participant dans un délai d'une heure après l'heure de retour prévue. Passé ce délai nos équipes se référeront aux autorités de police.

En cas de retard par les EEDF au départ ou retour du séjour, liés aux aléas de la route ou de voyage indépendants de l'organisation EEDF, aucun remboursement de frais de convoyage ne sera accordé.

LES RÉCLAMATIONS

Elles pourront être faites dans un délai maximum de 30 jours après la fin du séjour. Elles pourront se faire par téléphone, mais devront être obligatoirement suivies d'un courrier.

DROITS À L'IMAGE ET FICHIER

L'Association pourra utiliser des photos réalisées pendant les séjours dans des documents, sauf si une demande écrite refusant l'utilisation de photos est parvenue auprès des EEDF.

Les photos figurant sur le catalogue ne sont pas contractuelles.

Informatique et libertés

Chaque participant ou son représentant légal a un droit d'accès et de rectifications sur les fichiers informatiques des inscriptions.

Ces conditions générales, dans ces paragraphes annulation, paiement, inscriptions et prix du séjour pourront être reconsidérées dans le cadre des conventions passées avec nos partenaires (établissements, collectivités publiques ou comités d'entreprises).



NOTRE BASE DE CAMP :



Nous serons accueillis sur à le centre des Tronches, sur les hauteurs de Saint-Etienne-Lès-Remiremont, dans les Vosges. Entouré par les bois de sapin et les champs, c'est un lieu idéal pour se connecter à la nature !



C'est ici



Centre les Tronches

238 rue des Fêches

88200 Saint-Etienne-Lès-Remiremont

lestronches@eedf.fr

www.lestronches.eedf.fr



Scouts et laïques
www.eedf.fr

ECLAIRIEUX & ÉCLAIREUSES
DE FRANCE